

Fingolimod-Mepha® (Fingolimod) approuvé

mercredi 3 février 2021

L'autorité de régulation Swissmedic a accordé l'autorisation de mise sur le marché du Fingolimod-Mepha® le 4 janvier 2021. Les coûts seront couverts par l'assurance maladie de base (LAMal) à partir du 1er février 2021. Le Fingolimod-Mepha® est un médicament générique.

Fingolimod-Mepha® est approuvé en Suisse avec l'indication suivante :

- Pour le traitement des patients adultes atteints de formes rémissions-rémit-tentes de la sclérose en plaques (SEP-RR).

Au préalable, le médecin spécialiste responsable soumet une demande d'approbation des coûts à l'Association suisse pour les tâches communautaires (SVK).

Société suisse de la sclérose en plaques, rue du Simplon 3, CH-1006 Lausanne

Tél. 021 614 80 80 | info@sclerose-en-plaques.ch | www.sclerose-en-plaques.ch